

## VAUDOISE Un soutien de poids au secours des proches aidants article 4 de 7 sur la page 7

Société

Jean Christophe Schwaab parraine bénévolement deux organisations

La Croix-Rouge vaudoise et l'Association de proches aidants ont convaincu Jean Christophe Schwaab de devenir leur parrain. Un objectif commun réunit le trio: faire avancer la cause de ceux qui soutiennent un proche atteint dans sa santé ou dans son autonomie et y laissent parfois des plumes, faute d'aide adéquate.

Jean Christophe Schwaab sait de quoi il parle. Le socialiste, municipal de Bourg-en-Lavaux, a quitté ses fonctions de conseiller national à la fin de l'année 2017 pour s'occuper de son fils atteint d'un trouble du développement. L'idée de faire du lobbying en faveur des proches aidants enthousiasme l'ex-parlementaire. «Il faut mettre ce terme au centre du débat public, lui donner une visibilité. C'est un tel problème de société! On en est au début de la prise en compte de cette thématique. Personne n'a la solution miracle. Il faut tout d'abord que les proches aidants disent de quoi ils ont besoin, que des propositions soient faites et que les organisations de soutien développent les prestations en rapport avec ces problèmes.»

Le nouveau directeur de la Croix-Rouge vaudoise, Daniel Drainville, acquiesce. «Le moment est venu de lancer ce débat de société. Nous sommes prêts à y participer pour faire avancer la cause et trouver les chemins du possible.» Il aimerait aussi mieux faire connaître les prestations proposées par sa structure (chauffeur bénévole, cours, garde d'enfants malades...) et les développer. «Le mot proche aidant doit entrer dans le langage courant.»

Nul doute que le carnet d'adresses de Jean Christophe Schwaab sera utile dans la bataille. «Son soutien est précieux», souligne Rémy Pingoud. Le président de l'Association vaudoise de proches aidants se bat notamment pour la reconnaissance du statut de proche aidant auprès des partenaires sociaux. Les employeurs en tête. «Il faudrait que ce terme soit repris dans les conventions collectives de travail, par exemple.»

«Nous voulons dire aux entreprises: «Vous aussi, vous pouvez faire quelque chose», ajoute Jean Christophe Schwaab, qui milite pour davantage de souplesse de la part des RH et le droit de réduire provisoirement son temps de travail. Marie Nicollier